

ARRETE n° 24-262

Portant nomination d'enseignants référents équipe pédagogie MIND

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,
Vu le règlement DFP visé par le CE du 6 juin 2024 et par le CA du 20 juin 2024.

ARRETE

Article 1 :

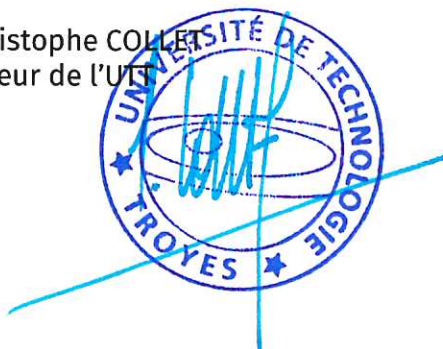
Monsieur Hassan ATIFI et Madame Estelle DELOUX, Enseignants chercheurs, sont nommés enseignants référents Équipe Pédagogie MIND à compter 2 septembre 2024 pour une durée de 4 ans et cela jusqu'au 1^{er} septembre 2028.

Article 2 :

Cette fonction relève du point « A-3-7 Référents et missions ponctuelles pour l'évolution des formations » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 1^{er} juillet 2024,

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressés

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr